

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'ins	Date d'inspection	
Denise Hebert	2021088			Le 15 décembre 2023	
Nom de l'établissement	1			Numéro d	e téléphone
Garderie Royaume des papillons			(506) 743-5165		
Adresse				1	
65 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3P3					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste			
Stephanie Hickey		Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règler		ate limite pour re conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux					
La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté La mentor en assurance de la qualité a été en mesure de vérifier les éléments suivant : -Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement -Les dossiers des enfants renferment - Consentement signé dans le dossier de l'enfant pour - Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure La mentor en assurance de la qualité à observer les enfants jouer libre à l'intérieur et jouer dans un bac sensoriel de Noël.					
original signé par Stephanie Hickey Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	ate	Le 15 de	écembre 2023	
original signé par Denise Hebert Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le 15 de	écembre 2023	
Signature de l'exploitant du de la personnie designee	D(4.0			